NOUVELLES LOCALES

Lille - Roubaix - Tourcoing

LILLE

CAR CONTRE CORBILLARD

L'enquête se poursuit concernant le fâcheux incident qui se produisit, mardi matin, rue Saint-Gabriel, et que nous avons relaté dans notre numéro d'hier. Les témoins, revenus de leur bien légitime émotion, donnent à présent des précisions qui démontreraient que cette collision déplorable est due bien plus à un fâcheux concours de circonstances indépendantes de la volonté du wattman qu'à une imprudence de ce dernier. C'est ainsi que certains précisent que le cortège tenait complètement la droite de la chaussée lorsque, assez brusquement, par suite d'une confusion inexplicable, il traversa la voie pour s'engager dans la rue Blanche, alors que suivant l'itinéraire arrêté, il aurait dû continuer à suivre la rue Saint-Gabriel. Aussitôt le wattman bloqua énergiquement ses freins, mais il était trop tard, le choc était inévitable.

L'enquête qui se poursuit permettra vraisemblablement de dégager les responsabilités de ce pénible accident.

Hier, au nom de la Compagnie, M. Delagrange, ingénieur, et Dauschy, sous-chef contrôleur, se sont rendus chez M. Letay pour lui faire part des regrets de la Compagnie des Tramways. M. Letay les a remerciés de cette démarche à laquelle il s'est montré très sensible.

LE SUCRE BÉGHIN

se reconnaît à sa blancheur, à sa tenue régulière. 4784

VOLS A L'ETALAGE

Marie Pillot, 49 ans, journalière, 7, rue de la Monnaie, a été surprise par les agents de sûreté Baron et Huin, en flagrant délit de vol à l'étalage, chez M. Vasse, 49, rue de Béthune. Une perquisition opérée à son domicile a amené la découverte de plusieurs sacs à main et d'objets divers de la même provenance.

— Un garde-malade, Barthélemy Sperounou, 45 ans, rue du Poids, 40, a été arrêté pour vol d'une valise d'une valeur de trois francs, à l'étalage de M. Juste, marchand d'articles de voyage, 18, place Jacquard.

Ces deux voleurs seront aujourd'hui déférés au parquet.

FABRIQUE ET MAGASINS DE MOBILIER

Représentation d'ensemble intérieur modernes
Paul FAGE-WILET, rue Royale, 10, LILLE
95 ATELIERS r. DOUDIN, 6-8-10-12

L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Le service vétérinaire des Halles et Marchés, ainsi que celui des Abattoirs, a effectué, pendant le mois de décembre 1910, les saisies ci-après :

Aux Abattoirs : 290 saisies formant un total de 4.999 kilos de viande.

Aux Halles et Marchés : 69 saisies, comprenant 1.045 kilos de poissons divers, 1.348 kilos de viande, 700 kilos de moules, 15 kilos de légumes divers, 5 kilos de fromage, 6.000 huîtres, 3.021 écrevisses et 8 homards.

Le nombre des bestiaux visités sur le marché aux Abattoirs a été de 1,226 têtes de gros bétail, de 1.095 veaux.

On a abattu : 14.818 animaux divers pour l'alimentation.

Aucune maladie contagieuse n'a été constatée ni au marché des Abattoirs, ni au Marché de la place Philippe-de-Girard.

La Préfecture a reçu 88 déclarations de tuberculose constatée après abatage, et aucune déclaration pour fièvre charbonneuse.

Le service vétérinaire du Marché aux Chevaux a visité 635 chevaux, 16 ânes, 6 mulets.

INTERRUPTION DE CIRCULATION

La circulation des piétons, chevaux, voitures et autres véhicules sera interdite sur les avenues Cavier et Mathias-Delobel, à partir du 3 janvier 1911 et pendant tout le temps que dureront les travaux d'abatage d'arbres sur ces avenues.

UN VOL SUR UN CAR

M. Alfred D..., voyageur, rue d'Esquermes, 23, avait pris place, mercredi, vers dix heures, sur un car Mongy, allant vers Roubaix. A côté de lui se trouvait une valise contenant divers appareils. Quand il descendit, il constata que celle-ci avait été décrochée. M. Guyot, chef de la sûreté, a ouvert une enquête.

Je ne fume que le NIL

CONFIANCE MAL PLACÉE

Un malelot venant de Dunkerque, débarqué, mardi soir, à Lille, avec l'intention bien arrêtée de s'amuser.

Ayant fait la rencontre de deux femmes, il se rendit en leur compagnie, dans un estaminet, rue des Robleds, 39, où se trouvait l'ami de l'une d'elles, un sieur Dupuis, 25 ans.

Croyant avoir devant lui le patron de l'établissement et pour ne pas être entôlé, le malelot remit à Dupuis presque tout son avoir, environ 160 francs, puis invita les deux jeunes filles à l'accompagner dans ses pérégrinations à travers les rues de la ville.

Sa promenade terminée, notre malelot rentra, seul, rue des Robleds.

Après avoir absorbé encore quelques consommations, il réclama au cabaretier — le vrai, cette fois —, la somme déposée quelques heures avant.

Le cabaretier qui n'avait bien entendu rien reçu, pria le malelot de sortir en disant qu'il n'avait rien à lui remettre.

Peu satisfait, le malelot se rendit au commissariat de police où il déposa une plainte pour vol.

La sûreté se mit en campagne et retrouva les deux femmes qui, la veille, accompagnaient le malelot.

Celles-ci, Marguerite Delforterie, 22 ans, et Augustine Dubail, 21 ans, toutes deux sans profession, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour vol par recel.

Quant à Dupuis, il avait au soin de prendre la fuite et, depuis, il n'a plus reparu à son domicile.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

— Voulant éviter un tramway, place Philippe-le-Bon, Mme Lemaître, 37 ans, ménagère, s'est jetée sur un pylone et s'est blessée légèrement au front. Elle a reçu les soins du docteur Depois dans une pharmacie voisine et a pu regagner son domicile, 18, rue des Etaques.

— Rue de Paris, à une heure, l'auto de Maxime Thompson, de Lesquin, a renversé Jules Henri Vandaele, 13 ans qui fut légèrement contusionné au pied gauche. Le jeune garçon a pu regagner son domicile à Thumesnil.

L'ODYSSÉE D'UN RELÉGUÉ

Trois fois, il s'évada de la Guyane

Ces jours derniers, un nommé Léon Elsi, 39 ans, lorrain, né à Ancenis (Loire-Inférieure), pris en flagrant délit de vol sur le marché de Guines, était déféré au parquet de Boulogne. On vient de constater, au reçu de son casier judiciaire, demandé à Ancenis, et reçu hier, qu'Elsi est un évadé de la Guyane. Son odyssée, au cours de ces dernières années, s'est pas banale.

Elsi a été condamné en 1899, pour vol et vagabondage, à la rélégation. Il fut déporté à la Guyane. Il s'évadait une première fois en 1903. Arrêté, il fut condamné à un mois de prison par le tribunal de Saint-Laurent de Maroni.

Réintégré à la Guyane, il s'évadait une seconde fois en 1905 et, repris, était à nouveau condamné à un mois de prison.

A la fin de 1905, il réussissait à prendre encore la clef des champs. Plus heureux que les précédentes fois, après deux mois de marche, il arrivait à Panama. Il gagnait Buenos-Ayres, s'embarquait par un navire en partance pour l'Europe. En 1906, il était en France. Depuis, il avait réussi à se soustraire à toutes les recherches, voyageant et exerçant de ville en ville le métier de forain.

CORSETS

et sanglons gorge, sur mesures, solides, élégants, très bon marché, chez Mlles Assolégion, herboristes diplômées, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. 13

LES ACCIDENTS

Une collision place aux Bleuets

Dans la matinée de mercredi, vers dix heures, le car E 532 ne dirigeant vers la gare, a tamponné, place aux Bleuets, un chariot chargé de coke, et appartenant à la Compagnie du gaz de Wazemmes.

Les dégâts que cette collision occasionna ne sont pas très importants, malheureusement, le wattman fut légèrement blessé au pied droit par le tablier du car qui avait quelque peu enfoncé.

Le conducteur n'a pu cependant continuer son service.

Chapitre des indélicatesses

— Pour vol d'un réticule contenant 3 fr. 50 et d'une montre en argent, estimée 45 francs, le nommé Edgard Lemaître, 27 ans, journalier, demeurant rue Philippe-de-Comines, 10, a été déféré au parquet.

— Des inconnus se sont introduits, la nuit dernière, dans les estaminets inoccupés, portant les numéros 81 et 201 de la rue du Long-Pot, et y ont dérobé environ trente mètres de tuyaux en plomb, représentant une valeur d'environ 180 francs.

MENUS FAITS

— Pour vagabondage et infraction à la police des chemins de fer, la nommée Marguerite Douteiol, 25 ans, coutrière à Boulogne, a été arrêtée par les inspecteurs de la brigade mobile et déférée au parquet.

— La jeune Blanche Boseul, 12 ans, qui était disparue depuis le 1er janvier, est rentrée chez ses parents, rue de Trévise, 12. Cette jeune fille a déclaré être restée chez des parents où l'on fêtait la nouvelle année.

Assurance contre la Maladie

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assureront, en quelque sorte, contre la maladie en faisant usage de la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament prévient toute aggravation, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 125

ROUBAIX

LES GRÈVES

— Au tissage Waltinne, les ouvriers, dans le courant de décembre, ont fait appel à l'arbitrage du juge de paix, mais il n'a pas donné les résultats que l'on espérait, le patron ayant refusé de faire la moindre concession. C'est donc toujours la grève.

— Le 8 et le 9 décembre, les 125 ouvriers et ouvrières de la filature Dillies frères, boulevard de Reims, cessèrent le travail pour faire cause commune avec les douloureux ruissant de suivre 27 broches au lieu de 20.

La situation est toujours la même, l'usine est fermée.

— Les grèves des filatures Lepoutre, rues Kellermann, du Curoir et du Pont-Morel, continuent toujours sans changement.

LES FÊTES DU QUARTIER DU TRICHON

L'Ancien comité des fêtes du Trichon, renforcé de plusieurs personnalités du quartier, s'est réuni mardi soir, à 9 heures, au Café Camille Delcroix, à l'effet de constituer un nouveau comité chargé d'organiser les fêtes de 1911.

A l'unanimité le nouveau comité a été formé comme suit : Président honoraire, MM. Théophile Meyee ; président, Auguste Tiera ; vice-président, Victor Kerkhove ; trésorier, Jean Desruelles ; secrétaire général, Georges Delcambre ; secrétaire-adjoint, Auguste Potage ; commissaires-généraux, Edouard Calleau, Ferdinand Lefebvre ; membres : MM. Albert Duhamel, Jules Baas, Emile Chombart, Achille Delporte, Eugène Leconte, Edouard Gruel, Edouard Janssens, Georges Lechantre, Georges Boussier et Jules Alaix.

Les fêtes du quartier du Trichon auront lieu les 27 et 28 mai prochain, et le nouveau comité a l'intention de faire tout son possible pour que ces fêtes soient le digne pendant de celles de 1908.

L'OCTROI DE ROUBAIX EN 1910

Le produit des recettes de l'octroi de Roubaix pour l'année 1910 est de 2.625.856 f. 64 contre 2.527.904 fr. 53 en 1909, soit pour l'année dernière une augmentation de 97.952 fr. 11.

Sur les prévisions budgétaires, cette augmentation est de 200.856 fr. 64.

L'augmentation sur les prévisions budgétaires est de 4.900 francs pour les boissons (31.556 francs rien que pour les bières) ; 26.524 francs pour les comestibles ; 8.294 fr. sur les bois ; 23.146 francs sur les matériaux ; 2.533 francs sur les métaux ; 6.656 francs sur les objets divers.

Un déficit de 60.577 francs sur les combustibles provient de ce que, depuis la signature de la convention passée entre la ville et la Société d'Eclairage par le gaz, les charbons destinés à la fabrication du gaz d'éclairage ne sont plus soumis aux droits d'octroi.

Cette perte est largement compensée par la redevance de 400.000 francs payée chaque année à la ville par la nouvelle compagnie concessionnaire.

LA CHRONIQUE DU VOL

— Procès-verbal pour vol d'un tromage de Hollande de cinq kilos, commis mardi matin en gare, a été rédigé à la charge des nommés Liévin Marceau, charbonnier, 30 ans, domestique, rue Rossini, cour Lefrancois, 2 ; Wourlod Paul, 34 ans, domestique, rue Miribel, 56, à Wattrelos ; J.-B. Boliée, 22 ans, domestique, rue des Couteaux, 42, à Wattrelos ; Vanghersdale Gustave, 39 ans, domestique, rue Lecroix, 210 bis.

— La police a mis en état d'arrestation, mercredi, vers midi, rue Daubenton, les jeunes Cysoner Emmanuel, 15 ans, demeurant à Wattrelos, fort Lillois, maison Lepoutre ; Declerrq Joseph, 13 ans, rue Milton, 22 ; Cytlerhaeghem Julien, 13 ans, demeurant à Wattrelos, rue Monge, qui mettaient en vente des fourrures et des statuettes volées, les premiers chez M. H. Thieffry, Grande-Rue, les seconds chez M. Verconteren Louis, rue Latine, cour Germain, 1.

PETITES NOUVELLES

— Mercredi, vers neuf heures du matin, le tailler Paul Carnin, demeurant à Croix, rue de l'Amiral-Courbet, 88, a trouvé mort dans son lit, rue des Arts, impasse Mozart, 11, M. Charles Debergher, 54 ans, ancien commissionnaire.

Après les constatations médico-légales, faites par M. le docteur Labbe médecin-légiste, le cadavre a été transporté à la morgue.

— L'agent de sûreté Fiévet a arrêté, mardi soir, Grande-Place, le nommé Symays Jean-Constant, vingt-sept ans, né à Lille, mécanicien, sans domicile fixe, condamné le 1 avril 1903 par le tribunal correctionnel de la Seine, à six mois de prison et dix ans d'interdiction de séjour. Cet individu a été conduit à Lille sous l'inculpation d'infraction à la loi du 27 mai 1885 sur les récidivistes.

— Mme Fatez, la victime de la tentative de meurtre de la rue Papin, est dans un état aussi satisfaisant que possible.

— Mardi, le service de la fourrière, a capturé quatre toutous vagabonds.

— Procès-verbal à Charles Florquin, 31 ans, cabaretier, demeurant boulevard de Reims 35, pour bris de clôture chez sa femme, Mme Fremaux, demeurant rue de Douvines, cour Foutier, 26.

— Etant en complet état d'ivresse, Placide Beys, 30 ans, employé, demeurant boulevard de Fourmies, fouait au café à Emmanuel Louis Fourmeaux, angle de la rue Pierre-de-Roubaix et de l'avenue Julien-Lagache. Procès-verbal a été dressé à sa charge, car il a blessé le cabaretier à la main gauche et un client, M. Vanegroo Léopold, garçon brasseur, rue du Tilleul, à la lèvre supérieure.

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Les listes électorales dressées conformément à la loi seront, à compter du 15 janvier, déposées à la mairie pour être communiquées à tout requérant, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, en semaine et de 9 heures à midi, les dimanches. Toute demande en inscription ou en radiation devra être présentée à la mairie, dans le délai de 20 jours, c'est-à-dire du 16 courant au 4 février, le minuit.

Voir les renseignements complets sur les affiches blanches.

OUVERTURE DE RUES

Une enquête est ouverte sur le projet de prolongement et de fixation des alignements de la rue Lalande, entre le mur de clôture du square Pierre-Destombes et la rue d'Anjiang ; d'ouverture et de fixation des alignements de deux rues, savoir : la première partant de la rue Lalande, longeant la limite nord du square Destombes et aboutissant à l'angle du mur de clôture à l'est de ce même square, la seconde partant de l'extrémité de la première, longeant le mur de clôture à l'est du square Pierre-Destombes et aboutissant au boulevard de Mulhouse.

Le projet sera visible à la mairie de Roubaix, jusqu'au 17 courant, de 9 heures à 5 heures. Un commissaire enquêteur recevra les observations, les 18, 19 et 20 janvier, de 2 à 3 heures.

TOURCOING

UN CHEVAL TOMBE ET SON CAVALIER EST PROJETÉ DANS UNE VITRINE

Hier, vers onze heures, M. Jules Guermonprez, 21 ans, domestique au service de MM. Paul et Jean Six, quincailliers, place de la République, ramenait un cheval du maréchal et suivait la rue Nationale. En face l'auberge « Violon d'Or », le domestique, qui montait l'animal, voulut se garer d'une voiture. Le cheval ayant glissé s'abattit et le cavalier fut projeté dans une vitrine dont les glaces volèrent en éclats. M. Guermonprez lui relevé portant des contusions du genou, de la jambe gauche, et une plaie du conduit auditif de l'oreille avec écoulement sanguin abondant. Le docteur Dubouret, qui a donné ses soins au blessé, l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital civil. Les promesses sont réservées.

VOL D'UN JAMBON

Hier, vers 3 heures de l'après-midi, un malandrin s'est furtivement introduit dans la boutique de M. Alphonse Catteau, boucher-charcutier, rue du Chêne-Houpline, et y dérobait un superbe jambon.

Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

LA CONTREBANDE

Les préposés des douanes de la Marlière ont arrêté Vuiéry Cusseau, 16 ans, manœuvre de zingueur, demeurant rue de la Croix-Blanche, qui était porteur de 3.000 allumettes de contrebande, valeur 3 francs. Il a été déféré au parquet.

VOL AVEC EFFRACTION DANS UNE ÉPICERIE-MERCERIE

Au cours de l'avant-dernière nuit, des malfaiteurs, après avoir forcé le volet et enfoncé une vitre à la boutique d'épicerie-mercerie des époux Alfred Desprez, 77, rue du Pont-Bompin, dérobèrent à l'étalage des boîtes de conserves : sardines, thon, petits pois, ainsi que des articles de mercerie, le tout pour une valeur de 20 à 30 francs. M. Brouis, commissaire de police du 2e arrondissement, a reçu la plainte et ouvert une enquête.

AUTOUR DE LILLE

LANNOY

Serviteur indélicat. — M. Emile Brins, hôtelier, a porté plainte contre son garçon, Paul Paré, 27 ans, originaire de Caen, qui a disparu après lui avoir dérobé une somme de 2.120 francs.

FRELINGHIEN

La mal qui désespère. — Mardi après-midi, vers 4 heures ½, le cadavre de Jules-César Cousin, 56 ans, paveur, natif de Fleurbaix, demeurant à Armentières, rue Béranger, 23, a été retiré de la Lys, au pont de Frélinghien.

Le malheureux s'est suicidé parce que sa santé ne lui permettait pas de continuer son métier de paveur.

HEM

Mort subite. — Hier après-midi, est mort subitement, à son domicile, M. J.-Bte Boussemart, cultivateur, au Petit-Lannoy. Infortuné, qui avait succombé à une crise cardiaque, laisse une veuve et cinq petits enfants en bas-âge.

LEERS

Funérailles du docteur Tribou. — Hier, ont eu lieu les funérailles du docteur Tribou. Le deuil était conduit par M. Paul Tribou, fils du défunt. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Coubronne, Wartel, Gaudmond et Turbelin, docteurs en médecine. Les sociétés de musique et de secours mutuelles assistaient au convoi, auquel prenait part une assistance compacte. Dans la nombreuse assistance nous avons remarqué : les autorités municipales, les corps constitués, M. Henri Delecroix, maire d'Hem ; M. Boni, maire de Touffiers ; M. Payen, juge de paix ; un grand nombre de docteurs, de fonctionnaires, etc. Au cimetière, des discours furent prononcés, entre autres par M. Coubronne, président du Syndicat médical, qui retraça, en termes émus, la belle carrière du défunt.

CYSOING

Querelle grave entre J.-Bte Debersée, 50 ans, tailleur, et Albert Derille, journalier. Debersée, contusionné par tout le corps, a reçu les soins du docteur Verlaine. Il dépose plainte.

TEMPLEUVE

Tombé en descendant une rondelle. Henri Herbun, 33 ans, garçon à la brasserie Lanthelin-Salembier, s'est gravement blessé au genou et a reçu les soins du docteur Tison.

NIEPPE

Disparu. — Emile Debuillent, 18 ans, tisseur, a disparu depuis samedi soir, après la paie. On craint qu'il ne se soit jeté à l'eau. Des recherches sont opérées.

Carnet du Lecteur

FIANÇAILLES

A Arras. — Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de Mlle Marguerite Baggio, avec M. Henri Brisbare, avocat à Douai.

Mlle Baggio est la fille de notre excellent ami M. Baggio, adjoint au maire d'Arras. Le Phocéen de Nord présente à ce charmante fiancée, ainsi qu'à M. et Mme Baggio, ses félicitations et ses vœux de bonheur.

La journée de mardi fut consacrée à une visite aux mines d'Anzin. Mercredi, les parlementaires, arrivés la veille à Lens, se mirent en route de bonne heure.

Le matin, ils se rendirent à la station d'essais où M. Taffanel, ingénieur du contrôle, directeur, les reçut. Après leur avoir fourni maintes explications techniques, après une visite des locaux, le savant ingénieur procéda en leur présence à une expérience d'arrêt d'un coup de poussière grâce à un barrage de cendre. Nos lecteurs connaissent l'expérience, nous la leur avons déjà décrite ; elle consiste à placer sur un espace de dix mètres à égale distance dix planchettes closées près du toit de la galerie, filles sont garnies d'une couche de fine cendre de générateur, qui, enlevée par la chasse d'air précédant la flamme de l'explosion, opère la neutralisation concentrée, empêchant par cela même la propagation de la flamme.

Une partie de la galerie située derrière le canon sauta sous la pression des gaz, ce qui amena l'interruption des expériences commencées et modifia le programme tracé.

Après un déjeuner substantiel, les députés se rendirent en automobile aux mines de Dourges pour y visiter les nouvelles maisons ouvrières bâties à Hénin-Liétard. MM. Prudhomme, directeur général, et De Peyerimoff, secrétaire général du comité central des houillères de France, les reçurent. Ils se rendirent dans la cité dite *Des Jardins*, située route d'Arras. Celle-ci, qui comprend 90 maisons habitées, peut être citée comme modèle. Les petites maisons bâties dans le genre chalet sont des plus coquettes. Leur ensemble, par la diversité des maisons, et la décoration propre à chacune d'elles, par les arbres nombreux, par les pelouses gazonnées, forme un coup d'œil magnifique. Les parlementaires entrèrent dans quelques intérieurs pris au hasard, ils en constatèrent le bon goût, le confort et le bon entretien.

De retour à Liévin, les députés s'en furent à la station centrale électrique de Liévin, récemment installée, munie des appareils les plus modernes. Puis, accompagnés de MM. Simon, directeur général, Morin, ingénieur en chef, Drouet et Fédier, ingénieurs, ils visitèrent la cité du *Petit Bois*. Les petites maisonnettes très coquettes, étagées le long du coteau que couronne le bois, retirent l'admiration des députés. Comme à Dourges, ils entrèrent dans une maison où l'huile, un peu surpris et gênés, ne leur fit pas moins bon accueil.

Cette intéressante visite terminée, les députés rovaient à la station de sauvetage. Ils suivirent les mineurs munis d'appareils Drésnud, s'entraînant dans des galeries spécialement construites pour se familiariser avec leurs appareils et apprendre à marcher, travailler, secourir un blessé au milieu du chaotique dédale que créerait une catastrophe minière.

A la station d'essais, les parlementaires virent fonctionner une nouvelle machine pour calculer la résistance des câbles. On en essaya un en leur présence. Puis, pour terminer, un coup de poussière non arrêté clôtura la série des expériences fort intéressantes. La lanterne sortit à trente ou quarante mètres, mais bien loin qu'on ne l'espérât, en raison de l'avarie du matin et malgré une consolidation de la galerie faite en hâte.

A 4 heures, les députés entrèrent en conférence avec les délégués du syndical.

MM. Cadot, vice-président ; Evrard, secrétaire général-adjoint ; Cordier, Mnès et Malité étaient là. M. Basty, souffrant, s'était fait excuser. La question la plus importante discutée, cette sur laquelle se porta surtout l'échange de vues, est trait à la participation des ouvriers aux bénéfices. Il importe, en effet, que les législateurs aient pris à ce sujet avis des deux parties intéressées, les mines et les mineurs.

Doit-on accorder la participation aux bénéfices aux individuelles ou au contraire ira-t-elle à la collectivité ? Jusqu'à présent, et ceci résulte des renseignements de ce voyage d'études, les Compagnies voudraient la répartition individuelle alors que les mineurs demandent l'attribution des bénéfices à la collectivité que les syndicats représentent. Cette question déjà envisagée par eux dans divers Congrès, notamment à Albi, en mars 1910, a été close par l'adoption du projet de loi à présenter au Parlement où non ce la proportion et que les congressistes rédigèrent comme suit :

« Les ouvriers sont actionnaires dans les mines où ils sont occupés par le seul fait de leur travail. Les actions auxquelles ils ont droit seront attribuées aux syndicats qui les représentent et qui feront la répartition des bénéfices au prorata des journées de travail effectuées dans l'année.

« Le syndicat sera représenté au Conseil d'administration proportionnellement au nombre d'actions qu'il représente.

« Les administrateurs ouvriers seront élus au scrutin de liste ».

M. Ajam, que nous avons pu joindre, a bien voulu, bien que se refusant à toute interview, nous donner une vue d'ensemble sur la visite des parlementaires et l'impression recueillie par eux.

La visite dans les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais les a vivement intéressés. Ils ont étudié sur place les conditions de travail et de vie des laborieuses populations minières. Ils ont vu des installations modernes, admiré la bonne tenue des intérieurs ouvriers, constaté la tendance des Compagnies à rendre leurs cités aussi gaies que possible par des constructions coquettes, entourées de jardinets. Ils jugent l'effort fait par le comité central des houillères par l'installation des stations d'essais et de sauvetage. Ils sont satisfaits d'avoir causé avec les représentants des deux parties et de s'être rendu compte de la manière de voir propre à chacune.

Aujourd'hui jeudi les parlementaires iront visiter les installations de la concession de Bruay.

AUTOUR DE LILLE

LANNOY

Serviteur indélicat. — M. Emile Brins, hôtelier, a porté plainte contre son garçon, Paul Paré, 27 ans, originaire de Caen, qui a disparu après lui avoir dérobé une somme de 2.120 francs.

FRELINGHIEN

La mal qui désespère. — Mardi après-midi, vers 4 heures ½, le cadavre de Jules-César Cousin, 56 ans, paveur, natif de Fleurbaix, demeurant à Armentières, rue Béranger, 23, a été retiré de la Lys, au pont de Frélinghien.

Le malheureux s'est suicidé parce que sa santé ne lui permettait pas de continuer son métier de paveur.

HEM

Mort subite. — Hier après-midi, est mort subitement, à son domicile, M. J.-Bte Boussemart, cultivateur, au Petit-Lannoy. Infortuné, qui avait succombé à une crise cardiaque, laisse une veuve et cinq petits enfants en bas-âge.

LEERS

Funérailles du docteur Tribou. — Hier, ont eu lieu les funérailles du docteur Tribou. Le deuil était conduit par M. Paul Tribou, fils du défunt. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Coubronne, Wartel, Gaudmond et Turbelin, docteurs en médecine. Les sociétés de musique et de secours mutuelles assistaient au convoi, auquel prenait part une assistance compacte. Dans la nombreuse assistance nous avons remarqué : les autorités municipales, les corps constitués, M. Henri Delecroix, maire d'Hem ; M. Boni, maire de Touffiers ; M. Payen, juge de paix ; un grand nombre de docteurs, de fonctionnaires, etc. Au cimetière, des discours furent prononcés, entre autres par M. Coubronne, président du Syndicat médical, qui retraça, en termes émus, la belle carrière du défunt.

CYSOING

Querelle grave entre J.-Bte Debersée, 50 ans, tailleur, et Albert Derille, journalier. Debersée, contusionné par tout le corps, a reçu les soins du docteur Verlaine. Il dépose plainte.

TEMPLEUVE

Tombé en descendant une rondelle. Henri Herbun, 33 ans, garçon à la brasserie Lanthelin-Salembier, s'est gravement blessé au genou et a reçu les soins du docteur Tison.

NIEPPE

Disparu. — Emile Debuillent, 18 ans, tisseur, a disparu depuis samedi soir, après la paie. On craint qu'il ne se soit jeté à l'eau. Des recherches sont opérées.

NOUVELLES RÉGIONALES

EN BELGIQUE

DRAME DE FAMILLE

Une mère se suicide avec sa jeune fille

(*De notre correspondant particulier*)

La semaine dernière, on trouvait au bord du lac de la Gileppe, près de Verviers, des vêtements et deux chapeaux de femme. La veille au soir, des habitants avaient aperçu une dame d'un certain âge, accompagnée d'une fillette de 15 à 16 ans, dont les allures bizarres avaient attiré leur attention. Tout semblait donc faire présager un drame. Cette hypothèse vient d'être confirmée. Des sondages ont amené la découverte des deux cadavres. La mère et la fille étaient liées par le milieu du corps et cette dernière avait les yeux bandés. Dans une poche du jupon de la mère, on trouva une lettre conçue en ces termes : « Mme Jennes et sa fille Louise, d'Ala-la-Chapelle, se sont jetées à l'eau ».

Le plus profond mystère entoure ce drame affreux.

Les faux monnayeurs de Tourcoing

La culpabilité des faux monnayeurs devient de plus en plus certaine et les doutes qui subsistaient encore ont maintenant complètement disparu.

La maîtresse d'un inculpé, comme elle le tenait un des amis d'un détenu, a tout dévoilé.

Pour se dérober aux sanctions que ces délits ne manquèrent d'entraîner, l'un des prévenus, Philippaert, avait conçu le projet de faire retomber toute la responsabilité sur le nommé Mouquet.

Dans cette intention il avait écrit, au moyen de feuilles de papier à cigarettes, à tous ses coinculpés, les invitant à accuser ledit Mouquet.

Par malheur, pour lui, les feuilles à cigarettes furent aperçues et immédiatement saisies.

Depuis ce moment tous ceux qui sont impliqués dans cette affaire de fausse monnaie ont été séparés et Philippaert a été mis en cellule. M. Delaté interrogera prochainement à nouveau tous les prévenus.

Une mission parlementaire

AU PAYS NOIR

L'étude de la nouvelle loi sur les exploitations minières que l'on va mettre en chantier a valu aux bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais de recevoir une délégation de parlementaires. Celle-ci n'a rien d'officielle, les députés sont venus dans le pays tout simplement en hommes pratiques pour se rendre compte du visu.

Avant d'aller plus loin, donnons la composition de la petite caravane prise au sein de la commission des mines. Elle s'est étonnamment composée d'éléments à tendances différentes et n'est adjoint M. Albert Thomas, député socialiste de la Seine. Elle comprend MM. Maurice Ajam, député de la Sarthe, rapporteur du projet de loi ; Pelletier, député de la Seine, membre de l'Académie des Sciences ; Lamendin, député du Pas-de-Calais, membre du Conseil supérieur du travail, et Georges Bonnefoy, député de Seine-et-Oise.

La journée de mardi fut consacrée à une visite aux mines d'Anzin. Mercredi, les parlementaires, arrivés la veille à Lens, se mirent en route de bonne heure.

Le matin, ils se rendirent à la station d'essais où M. Taffanel, ingénieur du contrôle, directeur, les reçut. Après leur avoir fourni maintes explications techniques, après une visite des locaux, le savant ingénieur procéda en leur présence à une expérience d'arrêt d'un coup de poussière grâce à un barrage de cendre. Nos lecteurs connaissent l'expérience, nous la leur avons déjà décrite ; elle consiste à placer sur un espace de dix mètres à égale distance dix planchettes closées près du toit de la galerie, filles sont garnies d'une couche de fine cendre de générateur, qui, enlevée par la chasse d'air précédant la flamme de l'explosion, opère la neutralisation concentrée, empêchant par cela même la propagation de la flamme.

Une partie de la galerie située derrière le canon sauta sous la pression des gaz, ce qui amena l'interruption des expériences commencées et modifia le programme tracé.

Après un déjeuner substantiel, les députés se rendirent en automobile aux mines de Dourges pour y visiter les nouvelles maisons ouvrières bâties à Hénin-Liétard. MM. Prudhomme, directeur général, et De Peyerimoff, secrétaire général du comité central des houillères de France, les reçurent. Ils se rendirent dans la cité dite *Des Jardins*, située route d'Arras. Celle-ci, qui comprend 90 maisons habitées, peut être citée comme modèle. Les petites maisons bâties dans le genre chalet sont des plus coquettes. Leur ensemble, par la diversité des maisons, et la décoration propre à chacune d'elles, par les arbres nombreux, par les pelouses gazonnées, forme un coup d'œil magnifique. Les parlementaires entrèrent dans quelques intérieurs pris au hasard, ils en constatèrent le bon goût, le confort et le bon entretien.

De retour à Liévin, les députés s'en furent à la station centrale électrique de Liévin, récemment installée, munie des appareils les plus modernes. Puis, accompagnés de MM. Simon, directeur général, Morin, ingénieur en chef, Drouet et Fédier, ingénieurs, ils visitèrent la cité du *Petit Bois*. Les petites maisonnettes très coquettes, étagées le long du coteau que couronne le bois, retirent l'admiration des députés. Comme à Dourges, ils entrèrent dans une maison où l'huile, un peu surpris et gêné, ne leur fit pas moins bon accueil.

Cette intéressante visite terminée, les députés rovaient à la station de sauvetage. Ils suivirent les mineurs munis d'appareils Drésnud, s'entraînant dans des galeries spécialement construites pour se familiariser avec leurs appareils et apprendre à marcher, travailler, secourir un blessé au milieu du chaotique dédale que créerait une catastrophe minière.

A la station d'essais, les parlementaires virent fonctionner une nouvelle machine pour calculer la résistance des câbles. On en essaya un en leur présence. Puis, pour terminer, un coup de poussière non arrêté clôtura la série des expériences fort intéressantes. La lanterne sortit à trente ou quarante mètres, mais bien loin qu'on ne l'espérât, en raison de l'avarie du matin et malgré une consolidation de la galerie faite en hâte.

A 4 heures, les députés entrèrent en conférence avec les délégués du syndical.

MM. Cadot, vice-président ; Evrard, secrétaire général-adjoint ; Cordier, Mnès et Malité étaient là. M. Basty, souffrant, s'était fait excuser. La question la plus importante discutée, cette sur laquelle se porta surtout l'échange de vues, est trait à la participation des ouvriers aux bénéfices. Il importe, en effet, que les législateurs aient pris à ce sujet avis des deux parties intéressées, les mines et les mineurs.

Doit-on accorder la participation aux bénéfices aux individuelles ou au contraire ira-t-elle à la collectivité ? Jusqu'à présent, et ceci résulte des renseignements de ce voyage d'études, les Compagnies voudraient la répartition individuelle alors que les mineurs demandent l'attribution des bénéfices à la collectivité que les syndicats représentent. Cette question déjà envisagée par eux dans divers Congrès, notamment à Albi, en mars 1910, a été close par l'adoption du projet de loi à présenter au Parlement où non ce la proportion et que les congressistes rédigèrent comme suit :

« Les ouvriers sont actionnaires dans les mines où ils sont occupés par le seul fait de leur travail. Les actions auxquelles ils ont droit seront attribuées aux syndicats qui les représentent et qui feront la répartition des bénéfices au prorata des journées de travail effectuées dans l'année.

« Le syndicat sera représenté au Conseil d'administration proportionnellement au nombre d'actions qu'il représente.

« Les administrateurs ouvriers seront élus au scrutin de liste ».

M. Ajam, que nous avons pu joindre, a bien voulu, bien que se refusant à toute interview, nous donner une vue d'ensemble sur la visite des parlementaires et l'impression recueillie par eux.

La visite dans les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais les a vivement intéressés. Ils ont étudié sur place les conditions de travail et de vie des laborieuses populations minières. Ils ont vu des installations modernes, admiré la bonne tenue des intérieurs ouvriers, constaté la tendance des Compagnies à rendre leurs cités aussi gaies que possible par des constructions coquettes, entourées de jardinets. Ils jugent l'effort fait par le comité central des houillères par l'installation des stations d'essais et de sauvetage. Ils sont satisfaits d'avoir causé avec les représentants des deux parties et de s'être rendu compte de la manière de voir propre à chacune.

Aujourd'hui jeudi les parlementaires iront visiter les installations de la concession de Bruay.

NORD

VALENCIENNES

Le Conseil Municipal se réunira le 7 janvier, à 5 heures du soir. A l'ordre du jour : 1. Voirie ; fixation de redevance ; 2. Accident du travail ; autorisation d'ester ; 3. Recensement de la population ; vote d'un crédit ; 4. Projet de suppression de différents bureaux ambulants des postes les dimanches ; avis ; 5. Théâtre ; cahier des charges de la saison 1911-1912 ; 6. Entretien des Chemins vicinaux en 1910 ; décomptes des travaux ; 7. Construction d'un Lycée ; réalisation d'emprunt ; 8. Vente de terrains ; 9. Tramways ; demande de concession de nouv